

Aubergenville, le 16 septembre 2022



## Semaine de la Mobilité Grand Paris Seine & Oise étouffe les services de mobilité sur le territoire

Les différentes nouveautés 2022 en matière de transport en commun rééquilibrent l'offre entre les secteurs urbains et ruraux ainsi qu'entre la rive droite et la rive gauche du territoire. Ainsi le maillage des réseaux de bus se renforce pour proposer aux usagers plus de services entre jour/soir, heures pleines/heures creuses. Parallèlement, la Communauté urbaine développe les infrastructures cyclables et aménage les futurs pôles d'échange Eole.



**BUS** Soir  
Aubergenville-Elisabethville

À partir du 29 Août 2022

### Rentrez sereinement, vos bus vous accompagnent

Dès l'arrivée de votre train, ils vous attendent à la Gare d'Aubergenville-Elisabethville de 20h30 à 00h00 du lundi au dimanche et jusqu'à 1h00 le samedi, pour vous déposer à votre point d'arrêt.

iledefrance-mobilites.fr 01 30 94 77 77 @mantois\_idfm

« Dans le contexte actuel de crise énergétique et écologique, le droit à la mobilité bas carbone pour tous est plus que jamais un enjeu capital pour la Communauté urbaine, souligne Eddie Aït, vice-président de GPS&O délégué aux mobilités. Développer le réseau de bus et de transport à la demande, favoriser la pratique du vélo avec des équipements dédiés mais aussi préparer l'arrivée du RER E et du Tram 13 sont au cœur de nos priorités. A cet égard, nous programmons également, au printemps prochain, le lancement d'une expérimentation, sur le territoire, de trottinettes en libre-service. »

## Principales nouveautés et feuille de route

Le 29 août dernier, Ile-de-France Mobilités a lancé, en étroite collaboration avec GPS&O et RATP RD Mantois, une **nouvelle offre de bus sur le Mantois**. Cette réorganisation intègre notamment, en plus du développement du réseau urbain : la création d'un service Bus Soirée sur 2 nouvelles gares (Aubergenville-Elisabethville et Mantes-la-Ville), l'extension du Transport à la Demande sur 3 nouvelles communes (Rosny-sur-Seine, Guitrancourt, Fontenay-Saint-Père) et de nouvelles destinations possibles.

Parallèlement, les travaux d'aménagement aux abords de la gare de Villennes-sur-Seine ont démarré. Emblématique, ce chantier inaugure la série de modernisation des gares Eole du territoire. Ils se poursuivront à l'automne avec la gare d'Aubergenville-Elisabethville. En 2023 ce sera au tour du pôle d'échanges de la gare des Clairières de Verneuil.

La **feuille de route 2023** en matière de mobilités est par ailleurs jalonnée de projets structurants pour le territoire avec l'aménagement de stationnements vélo, la création de trois nouveaux itinéraires cyclables, la mise en accessibilité PMR d'arrêts de bus, des travaux pour préparer l'arrivée, d'ici 2027, du Tram T13 entre St Germain-en-Laye et Achères et de deux passerelles piétonnes et cyclables au-dessus de la Seine.

## Nouvelle offre de bus

### Bus Soirée, en toute sérénité

L'offre s'étoffe avec les Bus Soirée au départ de 2 nouvelles gares : Mantes-la-Ville et Aubergenville-Elisabethville. Ce service existe déjà au départ des gares de Poissy, Verneuil-Vernouillet et Les Mureaux depuis août 2021, sécurisant la correspondance entre les trains et le bus, le soir, pour le dernier kilomètre.

Le Bus Soirée prend le relais des lignes régulières au départ des gares. A l'arrivée des trains, le bus attend les voyageurs et les dépose à l'arrêt de leur choix. L'itinéraire est adapté en fonction des demandes. Un départ est assuré toutes les 30 minutes environ selon l'arrivée des trains en provenance de Paris, du lundi au dimanche de 20h à plus de minuit, et jusqu'à 1h00 le samedi selon les villes.

### Extension du Transport à la demande (TàD)



Pour permettre au plus grand nombre d'habitants de se déplacer avec plus de flexibilité, principalement en heures creuses, 48 communes du territoire bénéficient désormais du Transport à la Demande dont 3 nouvelles communes depuis le 29 août 2022 : Rosny-sur-Seine, Fontenay-saint-Père et Guitrancourt.

Ce service est disponible du lundi au samedi de 9h à 17h, sur simple réservation par téléphone, via internet ou via l'application mobile. Cette solution de mobilité, utilisable avec un titre de transport régional, permet de rejoindre les points d'intérêt du territoire (hôpital, équipement sportif ou culturel, administration, centre commercial...) à partir des points d'arrêt bus existants des communes éloignées des réseaux urbains de transport.

## Feuille de route mobilités 2023

### Accessibilité PMR des arrêts de bus

La Communauté urbaine, en lien avec l'EPAMSA, a orchestré la mise aux normes de 66 arrêts de bus en 2022. Les aménagements se poursuivront en 2023, pour faciliter l'accès aux transports en commun des personnes à mobilité réduite (utilisateurs de fauteuils roulants, personnes âgées, femmes enceintes, poussettes, etc.). Depuis 2020, plus de 150 arrêts de bus ont ainsi été rendus accessibles. Parallèlement, ces mises aux normes permettent une meilleure visibilité du service, une amélioration du confort pour les usagers (arrêts plus vastes et accès aux bus facilité pour tous) et de la régularité des lignes (diminution du temps d'arrêt à quai et réinsertion facilitée dans la circulation).

### Vélo

Dans le cadre du Schéma directeur cyclable, plusieurs aménagements cyclables sont programmés sur le territoire, notamment :

- **Pistes cyclables** : 125 km supplémentaires pendant la durée du mandat, sur les 850 km prévus au schéma directeur et en complément des 270 km existants ;
- **Itinéraires vélo** : 5 km sur 3 communes (Tessancourt-sur-Aubette, Jambville, Brueil-en-Vexin) en 2023 pour 1M€ d'investissement ;
- **Des interventions légères** (marquages au sol, signalétique...), destinées à faciliter et sécuriser les conditions de circulation des vélos sans attendre les travaux : 11 km aménagés en 2022 sur 6 communes ;
- **Arceaux de stationnement** (Veligo) : déploiement de 428 nouvelles places sur 21 communes d'ici 2023, après les 182 places de stationnement vélo déployées en 2022 sur 7 communes ;
- **Ouverture d'abris vélo** dans 3 gares (Achères, Nézel et Thun-le-Paradis) offrant 44 nouvelles places, en complément des abris ou consignes sécurisées déjà existants dans 11 gares du territoire.

### Le tram T13 : prolongement Saint-Germain-en-Laye > Achères

Sur la période 2023-2025 des travaux préparatoires à la construction de la ligne de tramway seront réalisés par les différents concessionnaires pour réaliser ou déplacer les réseaux de gaz, électricité, télécommunications et eau. Pour sa part, GPS&O interviendra sur les réseaux souterrains d'assainissement et d'eaux pluviales à Poissy et Achères.

A terme, plus de 17 000 voyageurs par jour sont attendus sur ce prolongement, lequel sera connecté aux lignes de bus et aux réseaux ferroviaires suivants :

- RER A à Poissy et Achères ;
- RER E à Poissy. Cette ligne en cours de prolongement de Paris jusqu'à Mantes-la-Jolie remplacera l'actuelle ligne J de Transilien ;

- Ligne L à Achères.

Après la mise en circulation du tronçon Saint-Cyr-l'École – Saint-Germain-en-Laye en juillet 2022, la mise en service de cette seconde phase est prévue fin 2027.

### Passerelles

**La passerelle Mantes-la-Jolie/Limay** assurera la continuité cyclable entre les deux rives de la Seine, un ouvrage structurant de l'itinéraire touristique de la Seine à Vélo mais aussi un maillage essentiel pour les déplacements du quotidien. Les deux premières composantes de l'ouvrage, la grande passerelle et le chemin de l'île aux Dames, ont été mis en service en septembre 2019. Les travaux du second ouvrage, consistant en la rénovation du vieux pont de Limay et la création d'une passerelle neuve, sont programmés à partir du 2ème trimestre 2023 jusqu'à fin 2024, pour une mise en service prévisionnelle fin 2024.

**La passerelle Poissy/Carrières-sous-Poissy** permettra la circulation des piétons, PMR et vélos. Après le renforcement des vestiges du Vieux Pont (par nettoyage et aménagement des culées), les travaux consisteront, entre fin 2022 et fin 2024, en la réalisation de la passerelle neuve. Soumise à des contraintes de gabarit fluvial pour autoriser le passage d'importants navires, sa conception et son aspect feront l'objet d'un geste architectural singulier soulignant le contexte historique. Mise en service prévisionnelle fin 2024.

### Trottinettes

Pour compléter l'offre existante de mobilité et faciliter les déplacements du quotidien, la Communauté urbaine prévoit de lancer une expérimentation courant 2023 de trottinettes en libre-service.

---

### À propos de la communauté urbaine

*Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km<sup>2</sup> et compte plus de 408 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.*

### Contacts presse GPS&O :

Xavier Tondi : xavier.tondi@gpseo.fr – 06 60 44 98 75